



Défi Sher-Mai 25M

4-5 MAI 2024



LIEU

Centre sportif Yvon-Lamarche (Campus principal)
2500 Boul. de l'Université, Sherbrooke, QC J1K 2R1

INSTALLATIONS

1 bassin, 8 couloirs, 25m

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 avril 2024, 23h59

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre

Hilel Bouakkaz

dir.rencontre.sher@gmail.com

Responsable des inscriptions

Caroline Boily

inscriptionsher@gmail.com

Responsable des officiels

Anne Lessard

officielsher@gmail.com

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- L'invitation Sherbrooke 25M est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec
- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur. Un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les nageurs doivent être âgés de 12 ans ou moins en date de la première journée de compétition.
- Les nageurs doivent être inscrits conformément comme membre dans une catégorie compétitive à la Fédération de natation du Québec (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada).
- Les nageurs de l'extérieur du Québec doivent être inscrits compétitifs auprès de leur propre fédération de natation.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEURS

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101 – Entraîneur des fondements de la natation.
 - Natation 201 – Entraîneur groupe d'âge.
 - Natation 301 – Entraîneur senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception : Dans le cas où l'entraîneur n'a pas de statut « certifié » et qu'il est dans sa première année en tant qu'entraîneur en chef, l'entraîneur en chef a 30 jours pour obtenir le statut « formé » et 90 jours pour obtenir le statut « certifié » d'une des trois formations citées ci-dessus.
- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.
- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin. Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1; Pour les paranageurs, les départs seront réalisés conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS. Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur. Un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

CATÉGORIE D'ÂGE

- Les groupes d'âges pour les épreuves individuelles sont :
 - 8 ans et moins
 - 9-10 ans
 - 11-12 ans

IMPORTANT : La catégorie d'âge du nageur sera établie selon son âge au premier jour de la compétition.

- Les nageurs 10 ans et moins et 11-12 ans doivent uniquement nager des finales par le temps.
- Les nageurs de 10 ans et moins nageront dans des numéros d'épreuves différentes des 11-12 ans en tout temps.

QUALIFICATION DES ATHLÈTES

CRITÈRES DE QUALIFICATION

- Des temps de 04:30.00 au 200m libre et 02:30.00 au 100m QNI ou mieux sont requis. Les temps prouvés ou les temps obtenus en entraînement sont acceptés.
- Les nageurs de type pré-ligue ayant des temps prouvés pourront s'inscrire aux épreuves de 50m seulement. Nous comptons sur le bon jugement des entraîneurs pour que le niveau du nageur soit adéquat.

NOMBRE D'ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

- Chaque athlète peut s'inscrire à un maximum de 6 épreuves individuelles pour la rencontre pour un maximum de 3 dans une même journée.
- Les équipes de relais doivent obligatoirement être formées de membres d'un même club.
- Un seul relais par nageur par session.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves se nageront senior du plus lent au plus rapide
- Les épreuves se nageront finales directes

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

HORAIRE ET PROGRAMME

Samedi – Bassin C	Dimanche – Bassin C
Échauffement 7h30 – 8h20 Début de la compétition 8h30 Réunion entraîneur 8h20 au besoin	Échauffement 7h30 – 8h20 Début de la compétition 8h30
1-2-3-4 → 200 Libre 5-6-7-8 → 100 Dos 9-10-11-12 → 100 Brasse 13-14-15-16 → 50 Libre 17-18-19-20 → 50 Papillon 21-22-23-24 → 200 QNI 25-26-27-28 → 4x50 Libre Mixte	29-30-31-32 → 100 QNI 33-34-35-36 → 100 Libre 37-38-39-40 → 100 Papillon 41-42-43-44 → 50 Brasse 45-46-47-48 → 50 Dos 49-50-51-52 → 4x50 QN Mixte

Le dénagemement ne sera pas possible

MODIFICATIONS ET FORFAITS

o Les forfaits devront être remis au commis de course au moins trente (30) minutes avant le début des épreuves. Les forfaits peuvent être aussi faits à l'avance par courriel au inscriptionsher@gmail.com

o Une pénalité de 25\$ sera appliquée pour tout forfait non-déclaré dans la période autorisée.

PAUSES

o En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session.

OFFICIELS

o Toute personne intéressée à collaborer comme officiel est priée de communiquer avec nous et/ou de se présenter au local des officiels (local 3110) au moment des périodes d'échauffement ou de remplir le formulaire suivant:

<https://forms.gle/s9nnhwMSZAzvVrSAA>

o Tout officiel majeur désirant travailler dans une fonction spécifique durant la rencontre doit nous contacter à l'avance.

Responsable des officiels

Anne Lessard

officielsher@gmail.com

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

o Disponibles via l'application SplashMe.

RÉCOMPENSES

o Des rubans seront remis aux trois premières positions de chaque épreuve.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront obligatoirement être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.
- Il n'est pas obligatoire d'envoyer des preuves de temps.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 26 avril 2024, 23h59.

FRAIS D'INSCRIPTION

- 7.18\$ de frais fixes de participation par nageur
- 11\$ par épreuve individuelle
- 14.00\$ par épreuve de relais

Le paiement devra être remis au commis de course avant le début de la compétition.

Veillez faire le chèque à l'ordre de : Le Club de natation de Sherbrooke

INSCRIPTION TARDIVE - Après le 26 avril 2024

- Il sera possible d'ajouter un nageur après la date limite des inscriptions jusqu'au MERCREDI 1 MAI 2024 à 23h59.
- Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives seront facturés au double du tarif régulier.

CHANGEMENTS AUX INSCRIPTIONS

- Les changements aux inscriptions autres que des retraits/forfaits déclarés déjà soumises seront acceptés jusqu'au 1 MAI 2024 à 23h59.
- Chaque changement sera facturé au coût de 25\$ par changement.

Aucun ajout ou changement ne sera accepté à compter du 2 MAI 2024

INSCRIPTION

***Pénalités pour défaut d'inscription**

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

STATIONNEMENT

- Les stationnements sont payants en tous temps

Invitation provinciale du 3 au 5 mai 2024

Hébergements suggérés

(Ententes signées avec le club de natation de Sherbrooke)

**Pour obtenir les meilleurs prix, veuillez communiquer
directement avec l'hébergement**

Hôtellerie Jardins de ville 4235, Boul. Bourque Sherbrooke	Direction@jardinsdeville.com 1 (800) 265-7119
Comfort Inn 4295 Boul. Bourque Sherbrooke	nathan.trudel@investhotels.com (819) 564-4400
Hôtel Le Président 3535, rue King O Sherbrooke	Groupes@hotellepresident.com 1 (800) 363-2941
Chalets deVille 87 rue School North Hatley https://www.chaletsdeville.com/	contact@chaletsdeville.com (819) 821-9576